Desjardins
Courtage en ligne

Demande d'ouverture de compte – Entités légales

Pour usage interne seulement
Code ☐☐☐☐

Numéro de client ☐☐☐☐☐☐☐

Nouveau client ☐
Ajout d'un compte ☐
Mise à jour ☐

Plateforme : ☐ Disnat Classique ☐ Disnat Direct

Langue de correspondance : ☐ Français ☐ Anglais

Section 1 – Type de compte (pour un compte en USD, un équivalent doit être ouvert en CAD)

Veuillez cocher les cases appropriées et lire la Convention générale de compte, incluant la section sur le Règlement sur la communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujetti, ainsi que les conventions applicables aux comptes ouverts, incluses dans le Document d'information sur la relation avec les clients et Conventions (ci-après : le « Document d'information »).

Type de compte	CAD	USD	Type de compte	CAD	USD
Comptant	☐	☐	Marge-options (remplir la Section 3)	☐	☐
Marge	☐	☐	Marge à découvert	☐	☐

Section 2 – Identification du titulaire de compte

Nom de l'entité : _____

Att. : _____ Secteur d'activité : _____

N° d'entreprise au provincial : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Précisez la province ou le territoire : _____

N° d'entreprise au fédéral (NE) : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐ – ☐☐☐☐☐☐

Catégorie d'entité légale

- ☐ Association
- ☐ Coopérative ou syndicat de copropriété
- ☐ Entreprise individuelle
- ☐ Fiducie
- ☐ Organisme gouvernemental
- ☐ Organisme sans but lucratif (OSBL), incluant les fondations
- ☐ Société en commandite (S.E.C.)
- ☐ Société en nom collectif (S.E.N.C.) ou à responsabilité limitée (S.E.N.C.R.L.)
- ☐ Société en participation (SEP)
- ☐ Société par actions (compagnie)

Adresse de l'entité (seules les entités canadiennes peuvent ouvrir un compte chez Desjardins Courtage en ligne (DCL))

N° et rue : _____ Bureau : _____

Ville : _____ Province : _____ Pays : _____ Code postal : _____

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse principale)

N° et rue : _____ App. / Bureau : _____

Ville : _____ Province : _____ Pays : _____ Code postal : _____

Autres informations

Téléphone (travail) : _____ Téléphone (domicile) : _____ Téléphone (mobile) : _____

Adresse courriel : _____

Section 3 – Compte d'options (remplir seulement si un compte d'options est demandé)

Est-ce que l'entité détient un compte d'options chez un autre courtier en valeurs mobilières ?

☐ Non ☐ Oui. Nom de la firme : _____

Avez-vous de l'expérience dans la négociation de produits dérivés ? ☐ Non. Avez-vous des connaissances théoriques ? ☐ Non ☐ Oui

☐ Oui. Veuillez préciser : _____

Types d'opérations	J'ai de l'expérience	Nombre d'années	Je prévois faire ces types d'opérations
1. Acquisition d'options d'achat et d'options de vente	☐		☐
2. Vente d'options couvertes	☐		☐
3. Opérations mixtes	☐		☐
4. Vente d'options à découvert	☐		☐

Desjardins Courtage en ligne est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Les produits et services de courtage à escompte sont regroupés sous la marque de commerce « Disnat ».

SIÈGE SOCIAL : ORIGINAL SUCCURSALE : COPIE CLIENT : COPIE

Section 4 – Informations réglementaires

Informations financières (en dollars canadiens)

Revenu annuel de toute source : _____ Actif immobilisé net approximatif (A) : _____

Actif liquide net approximatif (B) : _____ Valeur nette totale = (A + B) : _____

Note : les montants nets correspondent à la différence entre vos actifs et vos passifs de chaque catégorie.

Connaissances en matière de placement (cocher une seule case)

☐ Aucune ☐ Limitées ☐ Bonnes ☐ Élevées

Utilisation prévue du compte

☐ Investissement ☐ Autre : _____

Questions

1. Est-ce que l'entité :

a) détient d'autres comptes de courtage ou en contrôle la négociation ?

☐ Non ☐ Oui Nom de la firme : _____ Type de compte : _____

b) est un initié assujetti[1] d'une compagnie dont les actions sont négociées en bourse ou sur un marché hors-cote ?

☐ Non ☐ Oui Nom de la compagnie : _____ Symbole boursier : _____ Marché : _____

c) est un actionnaire important[1] d'une compagnie dont les actions sont négociées en bourse ou sur un marché hors-cote ?

☐ Non ☐ Oui Nom de la compagnie : _____ Symbole boursier : _____ Marché : _____

2. Le compte est-il destiné à être utilisé par un tiers (personne ou entité, autre que le détenteur du compte ou la personne autorisée à y donner des instructions) **ou en son nom ?**

☐ Non ☐ Oui (joindre un formulaire VD1051)

[1] Toutes les définitions se trouvent à la section Convention générale de compte et conventions spécifiques du Document d'information.

Section 5 – Identification de l'institution financière et dépôt direct

Nom de l'institution financière : _____ N° de téléphone : _____

N° de transit : _____ N° de l'institution : _____ N° de compte : _____ Devise : ☐ CAD ☐ USD

Nom de l'institution financière : _____ N° de téléphone : _____

N° de transit : _____ N° de l'institution : _____ N° de compte : _____ Devise : ☐ CAD ☐ USD

Note : Veuillez joindre un spécimen de chèque personnalisé, un relevé de compte ou un document de l'institution financière qui confirme chaque compte identifié.

Section 6 – Règlement sur la communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujetti

Je reconnais avoir lu et compris les explications concernant le « Règlement sur la communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujetti » inclus dans la section « Convention générale de compte et conventions spécifiques » du Document d'information. Je reconnais que les choix indiqués ci-après s'appliqueront à tous les titres détenus dans mes comptes chez Valeurs mobilières Desjardins Inc. (VMD), à moins d'indication contraire de ma part.

Partie 1 : Communication de renseignements sur la propriété véritable[2] (cochez l'une des cases ci-dessous)

☐ **JE CONSENS**

☐ **JE NE CONSENS PAS** à ce que VMD transmette mon nom, mes adresses postale et électronique, mon choix de langue de communication ainsi que les titres que je détiens aux émetteurs de ces titres et à d'autres personnes ou sociétés, conformément aux lois applicables au domaine des valeurs mobilières.

Partie 2 : Réception de documents pour les porteurs de titres[3] (cochez l'une des cases ci-dessous)

☐ **JE SOUHAITE** recevoir **TOUS** les documents pour les porteurs de titres transmis aux propriétaires véritables des titres.

☐ **JE NE SOUHAITE** recevoir **AUCUN** des documents pour les porteurs de titres transmis aux propriétaires véritables des titres : les documents liés aux procurations pour les assemblées annuelles et extraordinaires; les états financiers et les rapports annuels qui ne font pas partie des documents liés aux procurations; et les documents transmis aux porteurs de titres, mais dont le droit des sociétés ou les lois applicables au domaine des valeurs mobilières n'exigent pas l'envoi (même si je ne souhaite pas recevoir ces types de documents, je comprends que l'émetteur assujetti ou une autre personne ou société a le droit de me les faire parvenir à ses frais).

☐ **JE NE SOUHAITE** recevoir **QUE** les documents liés aux procurations transmis en vue des assemblées extraordinaires.

Partie 3 : Consentement à la transmission électronique de documents[4] (cochez l'une des cases ci-dessous)

☐ **JE SOUHAITE** recevoir les documents énumérés à la Partie 2 par voie électronique selon les normes prévues dans le Consentement à la transmission électronique de documents. Mon adresse courriel est indiquée dans la section « Identification du titulaire de compte » du présent formulaire.

☐ **JE NE SOUHAITE PAS** recevoir les documents énumérés à la Partie 2 par voie électronique selon les normes prévues au Consentement à la transmission électronique de documents.

[2] Si vous NE CONSENTEZ PAS à la communication de vos coordonnées, tous les documents que vous recevrez en tant que propriétaire véritable des titres vous seront envoyés par VMD. Des frais raisonnables pourraient vous être facturés et être débités directement de votre compte.

[3] Ces instructions ne s'appliquent à aucune demande particulière que vous présentez ou avez présentée à un émetteur assujetti concernant l'envoi de ses rapports financiers intermédiaires. De plus, dans certaines circonstances, les instructions que vous fournirez dans le formulaire de réponse du client ne s'appliqueront pas aux rapports annuels ni aux états financiers d'un fonds d'investissement qui ne font pas partie des documents liés aux procurations. Un fonds d'investissement est également autorisé à obtenir de vous des instructions expresses sur l'envoi de ses rapports annuels et états financiers, et si vous lui en donnez, les instructions fournies dans le présent formulaire sur les états financiers ne s'appliqueront pas.

[4] Certains émetteurs n'offrent pas de version électronique des documents.

Section 7 – Collecte, utilisation et partage de vos renseignements personnels

Pour vous servir au quotidien et pour respecter nos obligations légales, nous devons recueillir, utiliser et partager des renseignements personnels à votre sujet. Nous vous invitons à lire la Politique de confidentialité du Mouvement Desjardins au www.desjardins.com/politique-confidentialite pour obtenir plus de détails.

Je comprends et j'accepte que ce consentement ait préséance sur tout autre consentement signé par le passé. Ce consentement demeure en vigueur tant et aussi longtemps que j'aurai une relation d'affaires avec une composante du Mouvement Desjardins.

En signant ce formulaire, j'autorise VMD à collecter, à utiliser et à partager mes renseignements personnels conformément à la réglementation en matière de protection des renseignements personnels et à sa Politique de confidentialité qui m'a été présentée avant de signer ce consentement.

Consentement spécifique

Afin de vous faire bénéficier de l'offre 360° de services personnalisés et adaptés à vos besoins du Mouvement Desjardins, notamment en matière d'épargne, de placement, de crédit, d'assurance, de planification financière et de services fiduciaires, DCL et les composantes du Mouvement Desjardins mentionnées ci-dessous doivent communiquer entre elles les renseignements personnels vous concernant qu'elles ont respectivement recueillis et recueilleront à l'occasion des différentes prestations de services à votre égard.

Ces renseignements peuvent notamment comprendre des informations relatives à vos comptes, vos soldes et dépôts, vos opérations, vos produits détenus, votre profil ou plan financier, ou toute autre information pertinente à la prestation des services offerts.

Dans le respect de la réglementation en matière de protection des renseignements personnels, j'autorise VMD et les composantes du Mouvement Desjardins avec lesquelles je fais ou ferai affaire à se communiquer entre elles les renseignements personnels qu'elles ont recueillis ou recueilleront à mon sujet, lesquels sont nécessaires afin de me permettre de bénéficier de l'offre 360° de services.

Ce consentement est valable pour la durée nécessaire à la réalisation de l'offre de services de VMD à mon égard. Je peux y mettre fin en tout temps en avisant VMD.

☐ Non ☐ Oui

Section 8 – Transmission électronique de documents et conditions d'utilisation

En fournissant votre adresse courriel à DCL, DCL vous transmettra l'ensemble des avis, des communications et des documents relatifs à votre compte par voie électronique, tels que : Document d'information sur la relation avec les clients et Conventions; Comment l'OCRI protège les investisseurs; Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI); Dépôt d'une plainte; Tarification; Vos relevés; Vos avis d'exécution; et Vos feuillets fiscaux (les « Documents relatifs à votre compte »).

À ce titre, vous consentez et acceptez que les Documents relatifs à votre compte vous soient transmis par voie électronique soit, à la discrétion de DCL, par dépôt sur le site sécurisé de DCL ou par courriel à l'adresse que vous avez fournie à DCL. Lorsqu'un nouveau Document relatif à votre compte sera disponible sur le site sécurisé de DCL, vous recevrez un courriel vous informant de sa mise en ligne, accompagné d'un lien vers la page d'accès à votre compte sur notre site Web (www.disnat.com) où vous pourrez y accéder.

Vous consentez et acceptez également que cette transmission par voie électronique soit en lieu et place de la remise directe des Documents relatifs à votre compte. Vous convenez de vérifier régulièrement votre boîte courriel et de communiquer avec DCL en cas de changement d'adresse courriel ou si vous ne parvenez pas à accéder au site sécurisé de DCL.

Si vous ne désirez plus recevoir les Documents relatifs à votre compte par voie électronique, mais plutôt en recevoir une copie papier, vous pouvez aviser DCL en communiquant avec le service à la clientèle de DCL au numéro de téléphone ou à l'adresse indiqués sur votre relevé de portefeuille. Vous pouvez également nous contacter à l'adresse courriel suivante : infodisnat@desjardins.com. VMD peut modifier les conditions relatives à la transmission électronique de documents par suite d'un préavis de trente (30) jours transmis à votre adresse courriel.

Section 9 - Consentements et signature

Déclaration et consentements du client

Je déclare que tous les renseignements indiqués dans ce formulaire sont exacts et je m'engage à communiquer à DCL, dans les meilleurs délais, tout changement relatif aux présentes. J'autorise DCL à effectuer toute enquête de solvabilité qu'elle jugera appropriée.

VMD, dans le cadre de ses activités de courtage à escompte sous la dénomination commerciale DCL, n'offre qu'un service de courtier exécutant. DCL ne fait pas et ne fera pas de recommandations à ses clients et n'a pas l'obligation d'évaluer la convenance des opérations à l'occasion de l'acceptation des ordres d'un client. À titre de client ou de cliente de DCL, je reconnais et conviens que je suis l'unique responsable de mes décisions de placement et que DCL ne tient pas et ne tiendra pas compte, au moment de l'acceptation de mes ordres, de ma situation financière, de mes connaissances en matière de placement, de mes objectifs de placement ni de ma tolérance à l'égard du risque. Je représente et garantis à DCL que je possède les connaissances et l'expérience requises pour prendre mes propres décisions en matière de placement et la capacité financière et une tolérance au risque suffisantes pour supporter des pertes ou des pertes de profits anticipées qui pourraient survenir en raison de mes choix d'investissement.

Je suis informé que le Document d'information est disponible en tout temps au www.disnat.com/avis-legaux et qu'il me sera également transmis par courrier électronique, ou par courrier postal (si je n'ai pas fourni d'adresse courriel), à l'ouverture de mon compte. Ce document comprend entre autres les éléments suivants : modalités de la relation entre DCL et son client; description des produits et services; politique de confidentialité; traitement des plaintes; personne de confiance; convention générale de compte et conventions spécifiques; déclaration de principes sur les conflits d'intérêts et mises en garde.

Je déclare avoir compris le sens et la portée non seulement de chacune des dispositions du présent formulaire, mais également de celles incluses dans le Document d'information appropriées aux types de comptes que je désire ouvrir, et conviens qu'elles me lient, lesdites dispositions faisant partie intégrante des présentes. Je reconnais que DCL m'a expressément référé à ces dispositions et m'a fourni toutes les explications adéquates à l'égard de leur nature et de leur portée.

Je peux m'adresser à un représentant de DCL pour toute question sur le contenu de ce document.

De plus, les titres achetés par l'entremise de DCL présentent les caractéristiques suivantes : ils ne sont pas garantis par un organisme public d'assurance-dépôts; ils ne sont pas garantis par les caisses; et ils peuvent subir les fluctuations de valeur. Toutefois, les CPG sont des dépôts au sens de la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt, et sont conformes aux dispositions de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada. Ces dépôts sont assurables auprès de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC).

VMD est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI).

Je confirme avoir compris que VMD utilise la dénomination commerciale DCL pour ses activités de courtage à escompte. Les produits et services de courtage à escompte sont regroupés sous la marque de commerce Disnat. VMD est une entité distincte de la Fédération des caisses Desjardins du Québec ainsi que de ses caisses membres (ci-après collectivement : les « Caisses »). Je comprends que dans certains cas, les bureaux de ces entités sont situés à la même adresse et partagent des espaces. De plus, je comprends que les représentants de DCL exercent leur fonction uniquement pour le compte de VMD.

Je reconnais avoir pris connaissance de la section 7 et autorise la collecte, l'utilisation et le partage de mes renseignements personnels de la manière exposée dans le présent consentement et dans la Politique de confidentialité du Mouvement Desjardins. Ces renseignements seront conservés tant et aussi longtemps que VMD en aura besoin aux fins énoncées aux présentes, même si je ne fais plus affaire avec VMD.

Dans le cas d'une **demande d'ouverture de compte sur marge et/ou marge à découvert**, je reconnais avoir lu la Convention générale de compte et la Convention de compte sur marge incluses dans le Document d'information et j'en accepte les modalités. Je comprends que l'exécution d'opérations dans un compte sur marge et/ou marge à découvert entraîne obligatoirement un emprunt de fonds.

Dans le cas d'une **demande d'ouverture de compte sur marge-options**, je reconnais avoir lu la Convention générale de compte, la Convention de compte sur marge et la Convention de compte d'options incluses dans le Document d'information et j'en accepte les modalités. Je comprends qu'un tel compte comporte des risques et que j'ai reçu et lu le *Document d'information sur les risques à l'égard des contrats à terme et des options* inclus dans le Document d'information.

Nom du représentant autorisé de l'entité (en caractères d'imprimerie) | X Signature du représentant autorisé de l'entité | Date (AAAA-MM-JJ)

Nom du représentant autorisé de l'entité (en caractères d'imprimerie) | X Signature du représentant autorisé de l'entité | Date (AAAA-MM-JJ)

Nom du représentant autorisé de l'entité (en caractères d'imprimerie) | X Signature du représentant autorisé de l'entité | Date (AAAA-MM-JJ)

Documents supplémentaires à joindre

- Un dépôt initial provenant d'un transfert de compte de courtage d'une autre institution ou d'un virement d'argent de votre institution financière (minimum de 1 000 $).
- Un spécimen de chèque personnalisé.

RÉSERVÉ AUX REPRÉSENTANTS DE DCL ET AUX MANDATAIRES D'UNE ENTITÉ DU MOUVEMENT DESJARDINS

Section 10 – Vérification d'identité et exigence de l'IRS (résidents du Canada uniquement)

La vérification d'identité est exigée par la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (LRPCFAT), ses règlements connexes et l'*Internal Revenue Service* (IRS).

Copies lisibles à joindre obligatoirement en tout temps (exigence de l'IRS) :

- Pièce d'identité gouvernementale avec photo non expirée et, pour le client non rencontré en personne, rapport du dossier de crédit canadien confirmant le NAS ou, sinon;
- Formulaire W-8BEN (VD171).

A – Client rencontré en personne (à remplir uniquement si la personne est rencontrée physiquement)

⚠ **Avis pour l'entité du Mouvement Desjardins :** Dans le cas de la vérification d'identité d'une nouvelle personne, vous avez le choix de remplir la Section 10-A ou de fournir le formulaire « Procédure pour la vérification de l'identité entre les entités du Mouvement Desjardins » (CF-00100-876).

Vérification d'identité effectuée par :

☐ DCL

☐ Entité du Mouvement Desjardins ayant déjà confirmé l'identité de la personne ou confirmant l'identité d'une nouvelle personne à titre de mandataire pour VMD

Nom de l'entité du Mouvement Desjardins : _____

Nom du mandataire : _____

Date de la vérification par le mandataire (AAAA-MM-JJ) : _____ N° de transit : _____ N° d'institution : _____

Vérification par VMD de l'information sur l'identité du client fournie par l'entité du Mouvement Desjardins (AAAA-MM-JJ) : _____

Vérification d'une pièce d'identité gouvernementale originale avec photo et non expirée :

☐ Permis de conduire ☐ Carte d'assurance maladie[5] ☐ Passeport[6] ☐ NEXUS

☐ Carte d'identité provinciale ou territoriale (ex. : « Photo Card ») ☐ Carte de résident permanent (RP) du Canada ☐ Carte de statut d'Indien

N° d'identité unique (numéro du document) : _____ Date d'expiration (AAAA-MM-JJ) : _____

Province ou territoire de délivrance au Canada ou pays de délivrance : _____

Date de la vérification (AAAA-MM-JJ) : _____

Exigence de l'IRS :

☐ Copie de la pièce d'identité gouvernementale avec photo **non expirée** utilisée ci-dessus ou;

☐ Copie d'une nouvelle pièce d'identité gouvernementale avec photo non expirée **et** rapport du dossier de crédit canadien ou;

☐ Formulaire VD171.

B – Client non rencontré en personne

⚠ **Avis :** Toute vérification d'identité d'une nouvelle personne par une entité du Mouvement Desjardins agissant à titre de mandataire pour VMD doit être effectuée en personne conformément à la Section 10-A.

Vérification d'identité effectuée par :

☐ DCL

☐ Entité du Mouvement Desjardins ayant déjà confirmé l'identité de cette personne

Nom de l'entité du Mouvement Desjardins : _____

Nom du mandataire : _____

Date de la vérification par le mandataire (AAAA-MM-JJ) : _____ N° de transit : _____ N° d'institution : _____

Vérification par VMD de l'information sur l'identité du client fournie par l'entité du Mouvement Desjardins (AAAA-MM-JJ) : _____

L'identité d'une personne non rencontrée en personne peut être vérifiée en utilisant l'une des deux (2) méthodes décrites ci-dessous. Cependant, aux fins de l'IRS, une demande de dossier de crédit confirmant le NAS est toujours requise pour accompagner la copie de la pièce d'identité non expirée. Le client peut aussi remplir un formulaire VD171.

Exigence de l'IRS :

☐ Copie d'une pièce d'identité gouvernementale avec photo non expirée **et** rapport du dossier de crédit canadien ou;

☐ Formulaire VD171.

[5] Non admissible en Ontario, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard.

[6] Une traduction certifiée pourra être exigée le cas échéant.

Méthode 1 : Vérification par processus simple (dossier de crédit)

Dossier de crédit canadien **valide** de plus de 3 ans : ☐ Oui ☐ Non, veuillez utiliser l'autre méthode de vérification d'identité.

Numéro du dossier de crédit de la personne : _____

Nom du bureau de crédit ou du tiers fournisseur ayant transmis le dossier de crédit : _____

Date de la vérification (AAAA-MM-JJ) : _____

Méthode 2 : Vérification par processus double

La méthode d'identification à processus double consiste en **deux des trois actions suivantes**. Veuillez cocher les cases qui correspondent aux deux types de documents[7] utilisés pour vérifier l'identité du client. Les renseignements auxquels vous vous référez doivent être valides et à jour et provenir de deux sources fiables différentes[8] (ex. : vous ne pouvez pas utiliser deux fois le permis de conduire). Vous devez également confirmer que ces informations sont celles de la personne pour laquelle la vérification d'identité est effectuée.

☐ 1) Document qui comprend le nom **et** l'adresse de la personne.

- ☐ Permis de conduire ☐ Dossier de crédit canadien **valide** de plus de 6 mois
- ☐ Relevé de compte de services publics (ex. : électricité, eau, télécommunications) ☐ État de compte du Régime de pensions du Canada (RPC)
- ☐ Relevé d'un compte de placements[8] (ex. : REER, certificat de placement garanti (CPG))

N° d'identité unique (numéro du document) : _____ Date d'expiration (AAAA-MM-JJ) : _____

Province ou territoire de délivrance au Canada ou pays de délivrance : _____

Date de la vérification (AAAA-MM-JJ) : _____

☐ 2) Document qui comprend le nom **et** la date de naissance de la personne.

- ☐ Permis de conduire ☐ Carte d'assurance maladie[5] ☐ Passeport[6] ☐ NEXUS
- ☐ Carte d'identité provinciale ou territoriale (ex. : « Photo Card ») ☐ Carte de résident permanent (RP) du Canada ☐ Carte de statut d'Indien
- ☐ Dossier de crédit canadien **valide** de plus de 6 mois ☐ Certificat de naissance

N° d'identité unique (numéro du document) : _____ Date d'expiration (AAAA-MM-JJ) : _____

Province ou territoire de délivrance au Canada ou pays de délivrance : _____

Date de la vérification (AAAA-MM-JJ) : _____

☐ 3) Document qui comprend le nom de la personne **et** qui confirme qu'elle détient un compte de dépôt, un compte de produit de paiement prépayé ou une carte de crédit ou un autre compte de prêt auprès d'une entité financière[8].

- ☐ Relevé de carte de crédit ☐ Relevé bancaire de compte de dépôt ou de compte de chèque
- ☐ Relevé de compte de prêt (ex. : prêt hypothécaire) ☐ Relevé d'un compte de placement (ex. : REER, certificat de placement garanti (CPG))

N° d'identité unique (numéro du document) : _____ Date d'expiration (AAAA-MM-JJ) : _____

Date de la vérification (AAAA-MM-JJ) : _____

[7] Original, photocopie, télécopie ou numérisation.
[8] Le document ne peut provenir de Desjardins.

Section 11 – Signatures DCL

_____ X _____ _____
Nom du représentant (en caractères d'imprimerie) Signature du représentant Date (AAAA-MM-JJ)

_____ X _____ _____
Nom du surveillant de succursale (en caractères d'imprimerie) Signature du surveillant de succursale Date (AAAA-MM-JJ)

Code de crédit et restrictions du responsable des contrats d'options

Code de crédit : _____ Code d'option : _____ Vérification avec le client (AAAA-MM-JJ) : _____

Commentaires :